

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS : MM. LE V<sup>ic</sup> B. DE JONGHE, G. CUMONT ET A. DE WITTE.

1894  
CINQUANTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,  
J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,  
*Rue de la Limite, 21.*

1894

# SOU D'OR BARBARE

## TROUVÉ EN FRISE.

---

PLANCHE VIII.

---

C'est au commencement de l'année dernière que nous eûmes l'avantage d'enrichir notre collection de la monnaie qui fait le sujet de cet article.

Cette monnaie est un beau sou d'or parfaitement conservé, de bon style et de couleur foncée. Un dessin de cette précieuse monnaie a déjà figuré dans cette revue (*voir* année 1893, p. 537).

A notre grand regret, tous nos efforts ont échoué pour obtenir des renseignements complets sur le lieu de la découverte. Tout ce qu'on a pu nous dire, c'est qu'il avait été trouvé au nord de la province actuelle de Frise, non loin de la ville ancienne de Dockum.

Il pèse 4<sup>gr</sup>,70.

Le droit présente un buste impérial lauré à droite, avec le paludamentum, et entouré d'une double rangée de perles.

Légende : CI — VIIT.

*Rev.* Personnage debout, nu-tête, dont la chevelure est bouclée, regardant ou marchant à droite. Il semble être couvert d'une cuirasse ; ses genoux

sont un peu ployés. Il porte une croix longue dans la main gauche et une crosse dans la droite. Une ligne horizontale, représentant le sol, sépare le type central du bas du champ. Le grènetis est formé d'une double rangée de perles.

Lég. : CHV-NITHI-VIIIIV-IIVI, pl. VIII, n° 3.

Cette monnaie paraît inédite et le revers porte un type presque inconnu sur les pièces d'or. Les légendes sont assez barbares et ne viennent guère aider à classer la pièce.

Par quel peuple cette pièce a-t-elle été frappée et à quelle époque faut-il l'attribuer? Voilà deux questions, que nous essayerons d'examiner dans cet article, sans néanmoins être assurée de parvenir à une classification certaine.

Les opinions des savants que nous avons consultés sur l'origine de cette monnaie se sont trouvées assez divergentes, mais tous s'accordent à dire que la pièce en question offre un très grand intérêt.

Notre sou d'or est antérieur à l'époque carolingienne. En effet, à partir de l'avènement de Pépin le Bref, la monnaie d'argent seule a circulé, à l'exception de quelques rares sous d'or de Louis le Débonnaire et de leurs dégénérescences émises en Frise et en Germanie. Notre pièce, antérieure à la période carolingienne, aurait par suite été frappée avant 752, date de l'avènement de Pépin le Bref.

Elle remonterait à la période mérovingienne.

L'excellente et très complète *Description générale des monnaies mérovingiennes*, de M. A. de Belfort, et les *Monnaies mérovingiennes* de M. Prou, ne font pas mention d'un sou d'or ayant au droit un caractère romain aussi fortement prononcé.

La légende CIVIIT, qui l'entoure, ne peut pas être expliquée avec certitude, mais il est vraisemblable que le monnayeur a voulu mettre l'équivalent du mot *civitate*. Une légende, qui se trouve sur un tiers de sou des *Arvernes* (de Belfort, I, n° 343) et sur lequel se lit également le mot *civitati* seul, sans autre indication, vient confirmer cette lecture.

Si le mot *civiit* équivaut ici à *civitate*, il indique que la pièce a été frappée dans la cité principale occupée par le peuple qui a émis le sou d'or.

Nous n'hésitons pas à croire que les Frisons sont les auteurs de cette pièce. Les Frisons étaient un peuple fier et doué d'un grand amour de la liberté. A peine soumis, ils se montrent rebelles. Les Francs eurent beaucoup de mal pour réduire ce peuple belliqueux en leur puissance. Ce fut Pépin de Herstal qui, en 689, les subjuga définitivement. Le grand développement de *Duurstede*, leur capitale, date de cette époque.

Selon feu M. Hooft van Iddekinge (1), ce fut vers 690 que le monétaire Madelinus transporta l'atelier monétaire de Maestricht dans cette ville,

(1) J.-E.-H. HOOFT VAN IDDEKINGE, *Oudste muntwezen van Maestricht* Voir *Ned Spectator*, 1883, n° 28.

où bientôt se manifesta une grande activité de travail ; aussi les tiers de sou de *Duurstede* (Dorestat) signés *Madelinus* figurent-ils parmi les monnaies les plus communes de la série mérovingienne.

Les Frisons apprirent des Romains l'usage de la monnaie et se servirent successivement des espèces romaines, byzantines et franques. Parmi les monnaies dégénérées de cette nature, on peut facilement en reconnaître qui portent les traces d'un monnayage barbare et qui peuvent être, probablement, attribuées aux Frisons. Ces pièces se retrouvent presque uniquement dans notre pays de Hollande. La plage de Dombourg (1) en a aussi fourni. Ce sont, pour la plupart, des copies grossières de tiers de sou mérovingiens, mais on y trouve également des pièces sur lesquelles sont gravés des types révélant une origine nationale.

Des monnaies de ce genre formaient une partie de la grande trouvaille de Dronrijp, décrite par M. Dirks dans cette revue, année 1887.

Les monnaies romaines et byzantines ont servi de prototype aux Frisons pour leur monnayage national. MM. Engel et Serrure ont réuni pour la première fois, dans un article spécial, toutes les monnaies frisonnes, qu'ils sont parvenus à connaître (2).

(1) RETHAAN MACARÉ, I, pl. III, nos 70 et 71 ; MACARÉ, II, pl. I, n° 9 ; J. DIRKS, *Trouvaille de Dronrijp*, pl. B, nos 16, 17 et 18.

(2) ENGEL et SERRURE, *Traité de numismatique du moyen âge*, t I, p. 187.

Comme ces tiers de sou frisons doivent avoir été frappés avant le VII<sup>e</sup> siècle, et comme la grande activité de Duurstede ne remonte qu'à la fin de ce siècle, on pourrait à première vue, avec beaucoup de vraisemblance, désigner comme lieu d'origine de ces pièces les autres villes frisonnes de ce temps : Leyde, Jever, Utrecht, Dockum et Stavoren, l'ancienne demeure des rois frisons. Il existe toutefois trace d'une frappe de monnaies, à Duurstede, antérieure à la fin du VII<sup>e</sup> siècle. M. Hooft van Iddekinge (1) a démontré que, vers 625, une tentative a déjà été faite pour frapper monnaie à Duurstede; un tiers de sou (2), au type des pièces émises à Maestricht, date probablement de cette époque. Dagobert I soumit les Frisons vers l'an 625 environ. Il est probable que, à la suite de cette victoire, un monétaire franc a travaillé dans l'atelier de Duurstede.

On sait que la Frise a été primitivement gouvernée par des rois. La liste de ces princes est malheureusement fort incomplète.

Après la conquête de la Frise par les Francs, on installa des ducs dans les différentes parties de ce pays (*in ducatu Frisiae*), qui furent subdivisées en gouwen (pagi) sous l'administration d'un comte.

Le chef-lieu de ces pagi, résidence du comte où il régnait en maître, était souvent entouré d'une

(1) *Loc. cit.*, n° 28.

(2) A. DE BELFORT, *Monnaies mérovingiennes*, II, n°s 1758 et 1759.

muraille et renfermait un marché, un siège d'administration (1) et un atelier monétaire. Notre sou d'or peut avoir été frappé dans une de ces capitales des pagi frisons, telles que Dockum, Stavoren, Duurstede, etc. C'est la dernière localité que nous serions disposée à adopter, comme la *civitas* indiquée par le monétaire :

1° Parce que Duurstede est la seule localité frisonne où on a frappé monnaie au commencement du VII<sup>e</sup> siècle;

2° Parce que cette cité, à cause de sa situation, devait être en continuel contact avec l'influence franque et parce qu'elle avait une grande importance commerciale;

3° Parce que le type du revers du sou d'or paraît avoir été imité de celui d'un sou d'or franc, que nous reproduirons plus loin ;

4° Parce qu'un denier de Pépin le Bref, frappé à Duurstede, porte précisément un type offrant une grande analogie avec celui du revers.

Pour résoudre cette question du revers, il convient d'abord de déterminer les monnaies qui circulaient en Frise à l'époque de Clotaire I (562) jusqu'à celle d'Héraclius Constantin (640).

C'étaient d'abord des pièces byzantines et des pièces mérovingiennes à type royal, comme nous l'apprennent les différents articles de M. Dirks concernant les trouvailles faites en Frise.

(1) M. L.-Ph.-C. VAN DEN BERGH, *Handboek der nederlandsche geographie*, 1872.

La plus importante de toutes (1), celle de Wieuwerd, comprenait des sous d'or de Clotaire II (585-628) des aurei d'Anastase (491-518), de Justinien, une imitation barbare des aurei de ce prince, dans un entourage large et bien travaillé, des aurei de Justin II, de Tibère-Constantin, d'Héraclius et d'Héraclius-Constantin (610-640), ainsi que plusieurs sous d'or barbares. Les autres trouvailles se composaient de monnaies consulaires et impériales, de sous d'or de Néron, de Posthume, de Théodose, de Valens, de Gratien, d'une imitation d'un sou d'or d'Arcadius, de petites monnaies romaines en bronze de Gallien, etc.

Comme notre sou d'or ne ressemble à aucune de ces monnaies, on doit conclure qu'il a été frappé après l'année 640, date probable de l'enfouissement du trésor de Wieuwerd, car ce n'est que quelques années après l'avènement d'Héraclius-Constantin que les pièces à son nom ont pu pénétrer en Frise. Notre sou s'éloigne des types byzantins et des types mérovingiens royaux, dont il est une dégénérescence assez grande. Il aurait donc été vraisemblablement frappé et émis entre 650 et 750.

Nous devons parler ici d'une des monnaies les plus intéressantes que le sol frison nous ait conservées.

(1) J. DIRKS, *Trésor de Wieuwerd, ornements et monnaies mérovingiens et byzantins en or.* (*Revue belge de num.*, t. V, 4<sup>e</sup> série.)



C'est un sou d'or du VII<sup>e</sup> siècle que l'on croit d'origine scandinave. Cette pièce a été publiée, en 1859, par M. Dirks, dans la *Revue belge*.

L'avvers est une imitation de celui d'une pièce de Théodose le Grand (379-395). On lit sur le revers, écrit en caractères runiques, le nom de HAMA, pl. VIII, n° 1.

Nous ignorons les motifs qui ont fait attribuer cette pièce à un peuple du Nord (1).

Les Anglo-Saxons habitaient, à cette époque, l'Angleterre et une partie de la Frise et ils ont émis un nombre assez considérable de sceattas portant, en caractères runiques, le nom de leurs souverains. La plage de Dombourg a donné de ces pièces (2).

Il nous semble que les Frisons ou plutôt les Anglo-Saxons qui habitaient les contrées où la pièce a été trouvée peuvent réclamer, avec beaucoup de raison, la paternité de cette monnaie unique.

Nous serions disposée à croire que le sou d'or portant HAMA est contemporain, à un certain nombre d'années près, du sou d'or portant CHVNITHI, qui fait l'objet de cette étude. Il existe, dans tous les cas, entre les deux pièces, quand on en rapproche les dessins, une analogie de type évidente

(1) J. DIRKS, *Les Pompéi frisons et leur importance au point de vue numismatique*, p. 8.

(2) RETHAAN MACARÉ, *I<sup>ste</sup> Verhandeling*, pl. II, nos 40-44.

Leur provenance du même peuple ou plutôt de deux peuplades, ayant occupé des contrées assez voisines, n'aurait rien d'anormal.

Les figures qui sont gravées sur les revers doivent faire allusion à la prédication de la religion chrétienne dans les pays du Nord. Sur la pièce portant HAMA, en caractères runiques, se trouve un personnage (un apôtre?) portant de la main droite une croix surmontée d'une crosse. La figure planant dans l'air doit représenter un ange. Le nom de HAMA peut être celui d'un monnayeur anglo-saxon.

Les Frisons et les Anglo-Saxons étaient deux tribus qui, dans notre pays, habitaient les mêmes contrées ; on lit souvent leurs noms à côté l'un de l'autre dans les anciens documents (1).

Il convient d'examiner à présent s'il est possible de retrouver le prototype du revers de notre sou d'or sur le numéraire mérovingien, qui a circulé en Frise.

Les trouvailles de plusieurs tiers de sou sont rares en Frise. Les découvertes isolées de monnaies mérovingiennes sont au contraire assez fréquentes. La trouvaille de Dronrijp seule, dont nous avons déjà fait mention, donne un aperçu des tiers de sou en usage chez les Frisons. Or, il n'est pas possible de reconnaître le prototype de notre revers, ni sur les triens d'aspect mérovin-

(1) P.-J. BLOK, *Geschiedenis van het Nederlandsche volk*. 1892.

gien, ni sur les monnaies anglo-saxonnes et les bractéates du Nord, que M. Dirks cite dans ses différents articles concernant les monnaies trouvées en Frise.

Aucun sou portant un nom de monétaire n'y a été trouvé jusqu'à présent.

En parcourant l'excellent travail de M. de Belfort, qui contient une liste à peu près complète du numéraire mérovingien, nous trouvons un sou d'or de l'église de Limoges, dont le revers offre une grande analogie avec celui du nôtre. (De Belfort, II, n° 2136.)

Il présente un personnage nu-tête, marchant à droite, tenant, dans la main droite, une croix longue, dont la haste est perlée, et dans la main gauche, une crosse. Dans le champ, à gauche du personnage, une croix latine pattée. Le sol est représenté par une ligne de points. (*Voir* pl. VIII, n° 2.)

Selon M. Prou (1), ce personnage serait saint Martial, premier évêque de Limoges.

La Bibliothèque nationale de France ne possède pas moins de cinq monnaies en or de l'église de Limoges, et le sou seul a un caractère chrétien

Il serait très possible qu'un missionnaire ou prêtre franc, venant en Frise semer les premiers germes du Christianisme, ait emporté de son pays ces sous d'or au type chrétien. Ce type inconnu

(1) M. PROU, *Catalogue de monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies mérovingiennes*, 1892, p. LVI.

dans la contrée a pu être le point de départ d'une imitation faite par les Frisons ou les Saxons, qui occupaient le pays.

Ce fut surtout saint Éloy (1), qui s'efforça de convertir les Frisons.

Ce saint, né à Limoges (2), fut confié par son père à l'orfèvre Abbon, qui dirigeait l'atelier de la monnaie royale de cette ville.

Saint Éloy devint rapidement très habile. Il ne serait donc pas étonnant que les sous d'or de l'église de Limoges, qui présentent un type chrétien fortement prononcé et que saint Éloy, en sa double qualité d'artiste-graveur et de prêtre, a dû connaître, aient servi à la fois de monnaies véritables et de pièces d'offrandes pour les barbares nouvellement convertis.

Ces monnaies de l'église de Limoges ne se retrouvent pas, il est vrai, en Frise, mais cela peut provenir de ce que les Northmans ont dévasté et pillé les premières églises des Frisons et tout ce que ce peuple possédait.

Les espèces mérovingiennes émises à Tournay présentent également une certaine analogie avec le sou d'or, objet de cette étude (3). Elles ont pour type un saint tenant une croix longue dans

(1) AREND. *Algemeene geschiedenis des vaderlands*, 1<sup>ste</sup> deel.

(2) M. PROU. *loc. cit.*, p. XLIX.

(3) V<sup>te</sup> DE PONTON D'AMÉCOURT, *Recherches sur l'origine et les filiations des types des premières monnaies carolingiennes*, p. 21 — DE BELFORT, *Monnaies mérovingiennes*, t. III, n<sup>o</sup> 4515.

chaque main; représentation adoptée plus tard par les premiers carolingiens pour le numéraire émis à Chartres.

Les Anglo-Saxons ont copié de même sur leurs sceattas ce type du saint portant deux croix, mais ils l'ont accompagné de plusieurs autres emblèmes chrétiens.

Ces monnaies de Tournay ont peut-être aussi quelque corrélation, quant à la fabrication, avec notre sou d'or.

Les précédents que nous venons de citer établissent qu'il faut reconnaître l'analogie du type de notre revers avec ceux de certaines monnaies de la période mérovingienne, plutôt que de vouloir y voir une copie des types employés sur les monnaies romaines du Bas-Empire.

Les monétaires mérovingiens se sont seulement inspirés de ce qui figurait sur le numéraire romain pour créer les sous d'or et tiers de sous d'or de Limoges et de Tournay et pour arriver, par certaines modifications, à représenter un évêque, portant dans chaque main une crosse ou une croix.

M. Cumont (1) nous apprend que les monétaires mérovingiens représentaient souvent, sur l'or, des types empruntés aux nombreuses pièces en cuivre qui circulaient encore, tandis qu'ils

(1) G. CUMONT, *Un triens frappé à Maastricht*. (*Revue belge*, 1885, p. 8.)

copiaient quelquefois deux monnaies différentes pour le droit et le revers des pièces qu'ils devaient frapper.

Ce fait confirme ce que nous avons cru possible d'établir plus haut au sujet de l'origine de notre sou d'or.

Après avoir cherché dans le monnayage mérovingien des espèces présentant une certaine analogie de type avec celui de la pièce qui nous occupe, nous avons été amenée à examiner s'il ne se trouvait pas, dans le numéraire employé ultérieurement en Frise, quelque représentation semblable.

Nous avons été frappée par la corrélation que l'on constate entre le personnage figurant au revers du sou d'or et la figure que porte un denier d'argent de Pépin le Bref, frappé à Duurstede.

M. Van der Chijs a publié, d'après M. Janssen, dans les *Frankische en Nederduitsche vorsten*, pl. X, n° 10, un denier de Pépin le Bref, offrant une représentation tout à fait typique. Cette monnaie a été découverte, avec une autre pièce de ce roi, à Duurstede, l'ancienne Dorestat. Elle y a probablement été frappée, puisqu'elle porte les marques monétaires propres à cette ville, pl. VIII, n° 4.

Voici la description qu'en donne M. Janssen (1) :  
Personnage debout, marchant vers la droite et

(1) Dr L.-J.-F. JANSSEN, *Oudheidkundige mededeelingen*. 1844.

portant de la main gauche une crosse et de la droite une croix.

Légendes ΠΡΙΠΙ et ΗΙΥΙ/Η ΟΩΗ.

Ce ne serait donc que la répétition, sur un denier d'argent, de ce qui aurait déjà figuré sur la monnaie d'or du même pays.

Les chroniqueurs nous ont laissé des récits fabuleux sur les richesses et sur l'importance de Duurstede, capitale des Frisons. Si nous les en croyons, Duurstede, dans sa période de plus grande prospérité, aurait compté plus de cinquante églises dans ses murs (1). En diminuant même ce nombre de moitié, cette citation indiquerait que cette ville a été, avant d'être détruite en 837, la cité principale du pays. Un roi danois, Harold, prit possession, dès 826, du château-fort de Duurstede et, à partir de cette époque, les habitants eurent continuellement à souffrir des cruelles attaques des Vikings du Nord.

Il est acquis maintenant en numismatique que, par suite de l'anéantissement complet de Duurstede, en 837, aucune monnaie postérieure à cette date n'y a été frappée et trouvée (2). Il en résulte qu'il est excessivement douteux que notre sou d'or ait pu y être émis dès les premières années du règne de Louis I, le Débonnaire.

Il devient au contraire très probable que le sou d'or qui nous occupe a servi de prototype au

(1) VAN DER CHIJS, *Frankische en Nederduitsche vorsten*, p. 80.

(2) ENGEL et SERRURE, *loc. cit.*, p. 223.

denier de Pépin et a été frappé, comme cette dernière monnaie, à Duurstede, dans la période de temps immédiatement antérieure à Pépin le Bref.

La comparaison des dessins jette d'ailleurs une vive lumière sur la question.

Examinons à présent la question de l'interprétation de la légende du revers. Plusieurs numismatistes, d'après l'empreinte, que nous leurs avons soumise, croient qu'il n'y a au revers que des traits informes et que la pièce est un sou d'or frison, dont la légende barbare ne comporte aucune explication. Une semblable appréciation nous semble inexacte.

Nous estimons d'autre part qu'il y a lieu de repousser aussi le système de ceux qui voudraient lire, dans cette légende, le nom de la ville anglaise de Counde. Il existe des deniers à type carolingien portant au revers la légende CVNNETTI. D'après MM. Engel et Serrure, cette mention indiquerait que ces deniers ont été frappés à Counde en Angleterre (1). Les numismatistes anglais ne partagent généralement pas cette opinion (2). Il est excessivement douteux que l'on doive réunir les mots de l'avvers et du revers de notre sou et lire CIVIIT CHVNITHI, c'est-à-dire cité de Counde.

(1) ENGEL et SERRURE, *loc. cit.*, p. 316.

(2) *Catalogue of English coins in the British museum, Anglo-Saxon series*, p. 210.



Nous n'indiquons cette hypothèse que dans le but d'énoncer toutes les solutions possibles des questions qui nous occupent.

La légende peut et doit être lue :

CHVNITHI VIII VI IV I ou bien CNVNITHI, etc.

MM. Engel et Serrure donnent, dans leur paléographie mérovingienne (1), deux formes différentes pour l'H = И et H et plusieurs variétés pour la lettre N = NHИ.

Il est donc aussi bien permis de lire notre légende *Chunithi* que *Cnumithi*, les lettres qui suivent ces mots n'étant peut-être que des traits sans aucun sens. Si on accepte la première lecture de *Chunithi*, il y a lieu d'y voir le nom d'un personnage, soit qu'on prenne ce nom pour celui d'un monnayeur, soit qu'on le considère comme celui d'un de ces ducs ou chefs obscurs de peuplades frisonnes.

Selon le savant linguiste M. Johan Winkler, de Harlem, *Chunithi* correspondrait parfaitement au nom propre actuel néerlandais de *Koentje* pour *Koene* et *Koenraad* (Conrad).

Voici ses arguments :

*Chunithi* se prononcerait de nos jours en frison *Koentzie* ou *Koentze* et *Koenke* ou *Koeneken* en néerlandais, car le *th* se prononce *tz* en frison et *k* en néerlandais ; ainsi le *tzercka* ou *tsjerke* de la langue frisonne, est le nom néerlandais de *kerk* (église).

(1) ENGEL et SERRURE, *loc. cit.*, p. 100.

Or, *Chunithi* est en *vieux frison* le diminutif très communément employé de *Chuno*, *Chuone*, *Cuno*, *Koene* ou *Koen*, et ces mots ne sont à leur tour que la forme appellative ou adulative de *Chuonrath*, *Cuonrath*, *Cunreth*, *Conrad* (*Koenraad*), dans lesquels les *ch* se prononcent comme *k*.

Donc *Chunithi*, équivalant au *Koentje* de nos jours, serait la forme adulative de *Koene*, appellatif de *Koenraad*. M. Winkler ajoute que ces formes diminutives et appellatives, qu'on n'emploie aujourd'hui qu'en style familier, étaient autrefois très en vogue chez les peuples germaniques et notamment chez les Frisons ; aussi, l'emploi continu de ces formes abrégées et diminutives a fait que les formes complètes sont devenues hors d'usage. La forme *Chunithi* est par conséquent un nominatif et non pas un génitif comme on serait tenté de le croire. Il en résulte que le nom propre *Chunithi* peut être celui d'un personnage frison.

D'autre part, la dénomination *Cunithi* n'appartient vraisemblablement pas à notre pays : elle ne saurait être que celle d'un Northman, et serait l'orthographe barbare de *Cnut* ou de *Canut*, noms très répandus parmi les Vikings et portés par eux pendant plusieurs générations.

« On sait, écrit M. C.-A. Serrure (1) dans son » article sur *Canut* et sur *Sifroid*, que, d'après les

(1) C.-A. SERRURE, *Les monnaies de Canut et de Sifroid, rois pirates normands*. Paris, 1858, p. 12.

» coutumes des peuples du Nord, ce n'était pas  
 » toujours le prince exerçant la royauté dans sa  
 » patrie, qui avait lui-même le commandement  
 » des expéditions dirigées sur les côtes de l'Eu-  
 » rope centrale ; que c'étaient ordinairement des  
 » chefs connus sous le nom de Vikings, qui se  
 » trouvaient à la tête de ces flottes de pirates,  
 » terreur du Midi. »

Les Vikings étaient presque toujours des guerriers excessivement barbares et on choisissait de préférence des hommes qui ne couchaient jamais sous un toit habité et ne vidaient jamais leur gobelet près du foyer de la famille (1).

La Frise a été très souvent visitée par ces Vikings du Nord, et plusieurs d'entre eux s'y sont installés. Ce fut surtout Louis le Débonnaire qui, dans son zèle pour convertir ces princes barbares au Christianisme, les combla de bienfaits et leur concéda souvent, en fief, des terres qu'ils gouvernaient en maîtres.

Nous ne croyons cependant pas devoir chercher le nom d'un Viking dans *Cnumithi* : 1° parce que les noms de rois ou de chefs sont presque toujours suivis du qualificatif de *rex* (le tiers de sou frison du chef *Audulfus*, frappé vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, porte *Victuria Audulfo* et *Audulfus Frisiæ*), qualificatif qui n'existe pas dans l'espèce ; 2° parce que les noms de roi ne paraissent, jusqu'à présent,

(1) J.-H. VAN BOLHUIS, *De Noormannen in Nederland*. 1834.

avoir été inscrits que sur les monnaies émises dans le Midi de la France, et que cette coutume semble plutôt propre aux peuples méridionaux.

Les rois ou chefs septentrionaux ne possédaient que peu de culture et ne considéraient l'or et l'argent que comme du butin. Ils remettaient les trésors conquis à un officier monétaire, un orfèvre le plus souvent, qui en faisait des lingots transformés plus tard en un certain nombre de sous d'or et de triens portant seulement le nom du monétaire. Ce dernier rendait ensuite, aux chefs des hordes sauvages, les espèces ainsi estampillées.

Les chroniques frisonnes de ces temps ne nous sont parvenues qu'en nombre fort restreint; de plus, elles sont souvent légendaires.

Il est bien regrettable qu'il n'existe pas de monographie des ducs et comtes frisons (1), et des différents Vikings qui ont ravagé nos côtes. Tant que l'histoire de ces temps reculés restera enveloppée de ténèbres, tout ce qu'on pourrait dire en faveur d'un Viking ou d'un chef frison comme auteur de notre monnaie ne saurait être qu'une hypothèse.

C'est pourquoi nous préférons voir dans le mot *Chunithi* le nom d'un monétaire frison.

Il est vrai que les monétaires portent le plus souvent des noms gallo-romains. Seulement le nôtre n'était pas Franc, mais Frison. Des noms anglo-saxons portés par ces fonctionnaires parais-

(1) M. VAN DEN BERGH, *loc. cit.*, p. 15.

sent de même sur les espèces mérovingiennes (1) : les tiers de sou de Dinant et de Rouen le prouvent.

Ils sont signés par les monétaires Cusa (Cusane) et Pecca (Peccane).

En parcourant la liste des monétaires anglo-saxons qui ont travaillé à cette époque en Angleterre, on rencontre souvent les noms de *Coenred*, de *Coened*, etc., noms, qui sont analogues à Conrad = Chunithi.

Le poids de 4<sup>gr</sup>,70 de notre sou ne correspond pas exactement, il faut l'avouer, à celui des sous d'or mérovingiens; cependant, il existe une certaine concordance entre les poids. Au temps de Théodebert I (2), le poids des sous d'or varie de 4<sup>gr</sup>,29 à 4<sup>gr</sup>,42, tandis que pour les rois postérieurs, il descend vers 3<sup>gr</sup>,40 et 3<sup>gr</sup>,87. Les sous d'or de Bar et de Huy, les seuls sous d'or connus de monétaires, donnent 4<sup>gr</sup>,41 et 4<sup>gr</sup>,17, et celui de l'église de Limoges, qui présente une analogie avec le nôtre, 4<sup>gr</sup>,34.

Il paraît actuellement acquis en numismatique que, sous les mérovingiens, les espèces étaient frappées par des monétaires, qui y plaçaient leur nom pour en indiquer les conditions d'émission. Les sous d'or ou triens circulaient ensuite suivant un cours variable, qui dépendait de la plus ou

(1) G. CUMONT, *Un triens inédit de Dinant*. (*Revue belge*, 1887, p. 431.)

(2) ENGEL et SERRURE, *loc. cit.*, p. 66.

moins grande abondance des métaux précieux et des besoins du commerce.

Les sous d'or sont plus rares que les triens, de même que les pièces de 100 francs sont plus rares et d'un usage moins courant que les pièces de 20 francs, mais sous d'or et triens circulaient de même sans que leur cours légal fût nettement déterminé, parce que cette valeur dépendait d'une foule de circonstances variant fréquemment. C'était si l'on veut un lingot estampillé circulant dans le commerce. Le sou d'or, représentant un capital notable, devait naturellement être frappé dans la ville la plus importante du pays où il était émis. Par suite, le poids tant soit peu élevé de notre sou d'or ne met pas obstacle à sa classification dans la série mérovingienne.

Résumons à présent en quelques mots l'hypothèse qui nous paraît la plus vraisemblable.

*Le sou d'or a été frappé par les Frisons qui habitaient la Hollande actuelle pendant l'époque mérovingienne.*

*La tête figurant au droit est une copie barbare et assez peu fidèle des têtes représentées sur les monnaies romaines.*

*Le type du revers a peut-être été emprunté à celui des sous d'or de l'église de Limoges. Il concorde, dans une certaine mesure, avec la représentation qui figure au revers des tiers de sou d'or mérovingiens de Tournay.*

*Il présente une grande analogie avec celui d'un sou*

*d'or scandinave ou frison portant l'inscription HAMA, en caractères runiques.*

*Il a servi de prototype au revers des deniers d'argent de Pépin le Bref frappés à Duurstede, c'est-à-dire probablement dans la ville même où notre sou d'or a été également frappé.*

*Il peut avoir servi de prototype à d'autres espèces, telles que les sceattas anglo-saxons, numéraire émis dans des contrées sensiblement voisines de la Frise et en relations commerciales avec elle.*

*Les légendes ne sauraient être déchiffrées avec une entière certitude. Il est probable que celle du droit doit être interprétée par civitate et doit signifier que la monnaie a été frappée dans la ville la plus importante de la contrée, qui était Duurstede.*

*Celle du revers paraît devoir être lue CHVNITHI et doit nous donner le nom du monétaire frison qui a frappé la pièce.*

Nous ne pouvons pas, dans cet article, prétendre donner une explication absolument certaine du sou d'or frison, mais nous avons, du moins, cherché à énumérer et à étudier les différentes hypothèses permises pour en faciliter l'attribution. Nous avons essayé de jeter un peu de lumière sur le chaos du monnayage frison antérieur au IX<sup>e</sup> siècle. Nous espérons que les numismatistes liront cet article avec beaucoup d'indulgence, et nous les prions de croire que notre but principal a été simplement de donner un aperçu du résultat de nos recherches.

Avant de terminer, nous adressons tous nos remerciements aux numismatistes et aux savants qui ont bien voulu nous aider de leur savoir et de leur expérience.

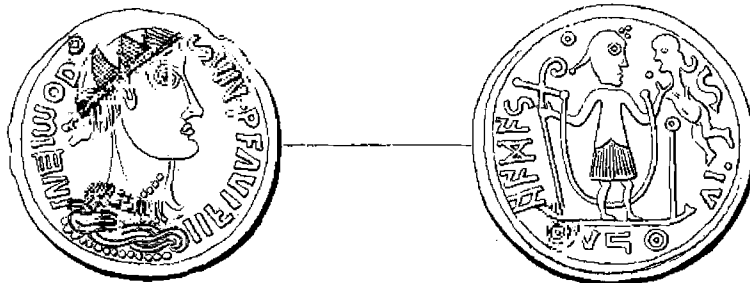
MARIE DE MAN.

Middelbourg, janvier 1894.

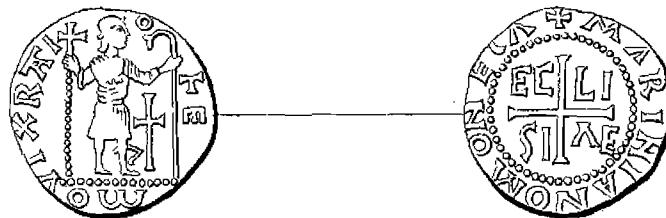
---



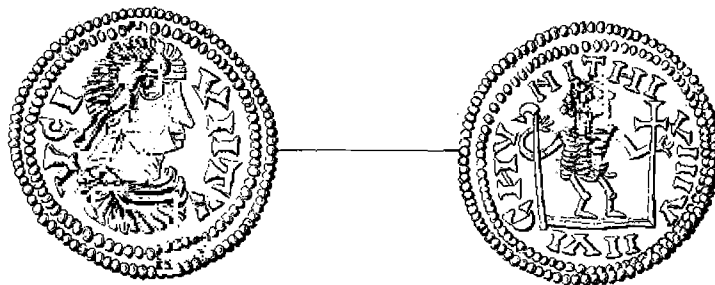
1<sup>o</sup> SOU D'OR TROUVÉ EN FRISE ET PORTANT HAMA  
EN CARACTÈRES RUNIQUES.



2<sup>o</sup> SOU D'OR FRAPPÉ À LIMOGES.



3<sup>o</sup> SOU D'OR TROUVÉ EN FRISE FAISANT L'OBJET  
DE CETTE ÉTUDE.



4<sup>o</sup> DENIER D'ARGENT DE PÉPIN LE BREF, FRAPPÉ  
À DUURSTEDÉ ET TROUVÉ DANS CETTE VILLE.

